

19.03.2009 - 13:30 Uhr

## suissetec lance le projet "Conseiller énergétique de l'artisanat"

Zurich (ots) -

L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) lance le concept de formation en vue de l'obtention du titre de "Conseiller énergétique de l'artisanat". L'association crée ainsi une offre innovatrice de formation continue et souligne son engagement pour le développement durable dans la technique du bâtiment.

En lançant cette formation continue, suissetec peut et veut continuer à intensifier son engagement dans le domaine de l'énergie dans les bâtiments. "En tant qu'association leader du second oeuvre, nous devons assumer totalement nos responsabilités", déclare Peter Schilliger, président central de suissetec. "Dans de nombreux domaines, il existe un énorme réseau de professionnels bien formés et aptes à contribuer activement à la construction de bâtiments à haute efficacité énergétique."

Spécialiste en matière d'aides financières

La personne suivant une formation continue de "Conseiller énergétique de l'artisanat" pourra dorénavant se profiler comme conseiller énergétique indépendant et compétent. Le but consiste à proposer un diplôme certifié et valable dans toute la Suisse.

Dans le cadre des programmes d'encouragement de l'assainissement des bâtiments, les conseillers énergétiques de l'artisanat préparent, entre autres projets, des demandes dûment remplies et aptes à obtenir une autorisation. En tant qu'interlocuteurs agréés, les conseillers seront en contact avec les administrations compétentes. Peter Schilliger est convaincu que des aides financières ne seront attribuées que si les demandes sont établies ou contrôlées par des professionnels expérimentés: "On peut ainsi garantir que l'argent est utilisée à bon escient et au bon endroit. Et les autorités compétentes ont ainsi la certitude qu'une demande déposée par un conseiller énergétique de l'artisanat présente une qualité élevée."

Etablissement de certificats énergétiques de l'artisanat

Un conseiller énergétique de l'artisanat doit aussi satisfaire aux conditions de l'accréditation nécessaire à l'établissement des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB). Avec l'introduction du CECB prévue en automne 2009, il faut s'attendre à une forte augmentation de la demande en conseillers énergétiques de l'artisanat. "Le nombre des spécialistes requis pour l'établissement du certificat dépasse nettement la capacité des conseillers énergétiques actuellement disponibles", constate Peter Schilliger. "Nous recourons dorénavant aux nombreux spécialistes de notre branche. Une formation complémentaire approfondie les prépare à donner des conseils énergétiques sur un plan général."

Concept mis sur pied, recherche de partenaires

suissetec a mis sur pied un concept de formation dans ses grandes lignes. Le premier cours sera organisé début 2010. L'association est à la recherche de possibles partenaires pour étayer le plus largement possible la formation continue. Des premiers contacts - notamment avec d'autres associations - ont été noués et vont être approfondis. Il s'agit pour les arts et métier de proposer une formation commune sanctionnée par un brevet fédéral ou un examen professionnel.

Complément au Miroir CO2 de suissetec

La formation prévue de "Conseiller énergétique de l'artisanat" constitue pour suissetec un pas supplémentaire vers la sensibilisation conséquente à la politique de l'environnement. Il y a deux ans déjà, suissetec avait lancé le projet Miroir CO2, un "outil conseil" orienté dans la même direction. Entre-temps, plus de 200 conseillers en Miroir CO2 ont été formés et ont ainsi ancré dans la branche un vaste savoir-faire centré sur les techniques énergétiques. La formation débutera au mois d'avril en Suisse romande.

Le Miroir CO2 suissetec continue d'être utilisé lors d'un premier entretien-conseil avec les propriétaires. C'est un instrument judicieux, surtout lorsqu'il s'agit de sensibiliser les maîtres de l'ouvrage à l'efficacité énergétique des bâtiments. Comme instrument d'analyse pratique, le Miroir CO2 de suissetec occupera un rôle essentiel parallèlement au CECB.

de la technique du bâtiment  
Internet: [www.presseportal.ch/fr](http://www.presseportal.ch/fr)

Contact:

Benjamin Mühlemann  
responsable de la communication  
Tél.: +41/43/244'73'13  
E-Mail: [benjamin.muehlemann@suissetec.ch](mailto:benjamin.muehlemann@suissetec.ch)

Peter Schilliger  
président central de suissetec  
Mobile: +41/78/671'14'18  
E-Mail: [peter.schilliger@suissetec.ch](mailto:peter.schilliger@suissetec.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006310/100579691> abgerufen werden.